



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'instruction publique, de la culture
et du sport DICS
Direktion für Erziehung, Kultur und Sport EKSD

Rue de l'Hôpital 1, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 06, F +41 26 305 12 14
www.fr.ch/dics

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 21 septembre 2016

Communiqué de presse

—

La DICS renforce l'accès à la culture pour les jeunes fribourgeois

La Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport présente son nouveau programme de médiation culturelle pour les élèves de la scolarité obligatoire du canton de Fribourg. Ce programme comprend un renforcement des mesures actuelles et une nouvelle approche de la médiation culturelle en milieux scolaires. Le programme Culture & Ecole offrira à chaque élève la possibilité de participer à un tarif réduit à une offre culturelle professionnelle par année scolaire. L'objectif de la DICS est que tous élèves fribourgeois bénéficient du programme d'ici 2020. Un site web servira de vitrine aux offres culturelles et de plateforme d'échange entre écoles et opérateurs culturels. Un appel aux projets est lancé.

Culture & Ecole a pour objectifs d'une part de soutenir l'accès et la sensibilisation à la culture pour les quelque 40'000 élèves de la scolarité obligatoire du canton, et d'autre part de développer et d'enrichir à long terme la programmation culturelle pour le jeune public. Alors que Fribourg connaît une importante croissance démographique, la participation aux activités culturelles s'avère un facteur important dans l'intégration des jeunes. L'accès à la culture contribue au développement du lien social, renforce le sentiment d'identité, d'appartenance et favorise l'apprentissage de la diversité. La DICS souhaite faciliter les rencontres entre élèves et artistes du canton, éveiller leur curiosité et leur créativité, et leur faire découvrir la richesse culturelle et patrimoniale de la région.

Une meilleure collaboration entre la culture et l'école

Le programme Culture & Ecole est géré par le Service de la culture, en étroite collaboration avec les Services de l'enseignement obligatoire et les milieux culturels. Les liens et les échanges entre les milieux culturels et ceux de l'enseignement seront amendés et intensifiés. Un accent tout particulier sera mis sur la qualité, le professionnalisme et la pertinence autant culturelle que pédagogique des offres de ce programme. En effet, celles-ci devront permettre aux enseignant-e-s d'atteindre les objectifs définis par les plans d'étude et de valoriser les expériences vécues par leurs élèves.

Le programme vise également à favoriser la circulation des meilleures offres entre les cantons. Avec un budget annuel de plus d'un million de francs (ou de plus de 6 millions sur 5 ans), Culture & Ecole est co-financé par l'Etat et bénéficie de trois partenariats externes importants. La Banque cantonale de Fribourg s'associe au programme en soutenant en particulier le Festival Culture & Ecole BCF, qui, grâce à cette contribution, sera gratuit pour les enfants ; la Loterie romande poursuit le finance-

ment qu'elle a accordé depuis plusieurs années aux offres culturelles pour les jeunes ; le partenariat avec les Transports public fribourgeois permet de réduire les frais de déplacement des élèves, tout en sensibilisant les classes à l'utilisation des transports publics pour les sorties culturelles.

Culture & Ecole, comment ça fonctionne ?

Visites guidées, ateliers au musée, spectacles et concerts, films, rencontres avec des artistes ou activités de médiation scientifique feront notamment partie du catalogue d'offres culturelles réactualisé plusieurs fois par an et accessible en ligne. Les enseignant-e-s pourront y choisir des activités pour leurs classes. Une offre culturelle par année sera octroyée à un prix réduit grâce au soutien de l'Etat accordé aux opérateurs culturels organisateurs. La DICS se fixe comme objectif que tous les élèves de la scolarité obligatoire bénéficient du programme d'ici 2020: ce sont plus de 2000 classes qui prendront part chaque année aux activités de la centaine d'acteurs et opérateurs culturels de la région. Pour y arriver, une plateforme dédiée à Culture & Ecole sera mise en ligne en mars 2017 via le portail pédagogique des enseignants fribourgeois. Cette vitrine virtuelle présentera les différentes offres disponibles, permettra l'inscription en ligne et informera également les acteurs culturels souhaitant déposer un projet. Le programme entrera progressivement en vigueur en 2017.

La première édition d'un festival Culture & Ecole sera organisée à la mi-novembre 2017 dans différents lieux du canton. La DICS attend une participation importante des écoles à cet événement qui marquera le lancement officiel du programme.

Dans l'intervalle, un appel aux projets est lancé. Si une quarantaine d'opérateurs culturels se sont d'ores et déjà associés au programme Culture & Ecole, de nombreux projets sont encore attendus. Le Service de la culture invite les personnes intéressées à le contacter pour obtenir plus de renseignements.

Contact

SeCu : Philippe Trinchan, chef du Service de la culture, T +41 26 305 12 80

SEnOF : Hugo Stern, chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue française, T + 41 26 305 12 25

DOA : Andreas Maag, chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande, T +41 26 305 12 30